Lectoure
votre ville

n°55 / automne 2020

Magazine de la Ville de Lectoure
www.lectoure.fr

l'édito de
Xavier BALLENGHIEN
Maire de Lectoure

Mes chers Concitoyens,

Au nom de tous les conseillers municipaux élus le 28 juin dernier, j'ai le plaisir de vous adresser le premier bulletin de cette mandature. Vous y trouverez les informations relatives aux actions entreprises, au conseil municipal et à son organisation. Vous y trouverez également les dates des prochains rendez-vous, les délégations mises en place au sein du conseil et les permanences des adjoints. Je vous conseille donc de garder précieusement ce numéro : il pourra vous être utile au cours des 6 prochaines années.

Depuis le 29 juin, nous nous sommes mis au travail. Le 10 août dernier, Monsieur Olivier Roussy nous a rejoints. Il assure la direction générale de tous les services. Sous l'impulsion des adjoints, il a la lourde tâche de diriger nos équipes municipales afin qu'elles soient bien dimensionnées et que notre action soit la plus efficiente possible. Les défis à relever sont très nombreux : nettoyage des zones inondées le 25 juin dernier, remise en état de la voirie, propreté de la ville, entretien du stade et des espaces verts... Sans oublier les tribunes du stade Ernest Vila où les équipes municipales ont réalisé le carrelage, les revêtements muraux des douches et vestiaires et la remise en état des abords du chantier. Vous trouverez dans ces pages le détail de l'action municipale parfaitement assumée dans une transition douce et volontaire.

Un mot sur l'été 2020 qui vient de s'achever. La municipalité a pris en charge des animations musicales d'un soir qui rappelaient les différents festivals gersois, tous annulés par précaution. Et grâce à l'ACAL, grâce à l'association du melon de Lectoure, grâce aux associations sportives et culturelles -et je ne pourrais les citer toutes-, la ville de Lectoure a connu des soirées estivales bien agréables. Que toutes les associations soient ici remerciées pour leurs efforts. Lectoure ne serait rien sans elles. Nos futurs efforts d'animation et de planification de la vie culturelle à venir se feront avec elles.

Alors que tous nos repères et toutes nos traditions avaient volé en éclats avec la pandémie de Covid19, j'ai voulu que notre commune prenne en compte le risque de cette maladie de manière responsable et éclairée. Une cellule de crise se réunit chaque semaine pour anticiper une éventuelle reprise de l'épidémie. Lectoure est une ville où la vie éducative, sportive, commerciale, sociale et culturelle peut continuer parce que les habitants connaissent et respectent les mesures barrières. Nous savons tous que ces mesures sont essentielles pour ralentir la pandémie, et je vous remercie de continuer à les respecter.

Pour terminer, je vous rappelle que la rue Nationale, du rond-point du Maréchal Lannes jusqu'au village des brocs, est un espace partagé où la vitesse est limitée à 20km/h. Dans cet espace, piétons et cyclistes sont prioritaires. Ils peuvent aller et venir dans les deux sens et sur la chaussée. C'est pour cela que les passages piétons ont disparu : ils ne sont plus nécessaires. Je demande donc instamment à tous les automobilistes de respecter la limitation de vitesse à 20km/h sur toute la longueur de la rue, et particulièrement au-delà de la Halle polyvalente.

Dans le prochain bulletin, nous vous détaillerons les projets à venir. Je vous souhaite à tous un automne calme et prospère.

Xavier BALLENGHIEN

Maire de Lectoure

SOMMAIRE

Edito	2
Lectoure Ville Fleurie	3
Le nouveau conseil municipal	4-5
Points accomplis et actions en cours	6-7
Les différentes commissions	7
Actions Covid-19	8-9
Retour sur l'été à Lectoure	10-11
Agenda des Manifestations	12-13
Travaux en cours	14-15
Office de tourisme	16
Actualités de la commune	17
État civil	18
Actualités des Entreprises	19 à 21
Page de la Majorité	22
Page de l'Opposition	23

Magazine d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Xavier Ballenghien - Rédacteur en chef : Olivier Roussy

Reportage, conception graphique et photos : **duckprint** à Lectoure. Photos couverture : Mairie de Lectoure. Impression : BCR à Gimont

Mairie de Lectoure - Dépôt légal : octobre 2020 - Tirage : 2 200 exemplaires

LABEL VILLE FLEURIE 4 FLEURS

RETOUR SUR LA VISITE DU JURY NATIONAL DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS DU 1ER SEPTEMBRE

Le mardi 1er septembre, jour de rentrée des classes, était aussi une date très importante pour la commune. Durant une matinée, la ville de Lectoure accueillait le Jury National du label Villes et Villages Fleuris présidé par Martine Lesage, Directrice du CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris). A ses côtés, Pascal Guey, Responsable du Service Environnement à Soisy-Sous Montmorency, Daniel Level, Maire Délégué de Fourqueux, et Maurice Canaux, Directeur retraité du Service des Parcs et Jardins d'Aix-les-Bains.

Ce jury était reçu par M. le Maire Xavier Ballenghien et ses adjoints, les services de la Mairie représentés par le DGS Olivier Roussy, et enfin par l'équipe de l'Office de Tourisme Gascogne Lomagne.

Une visite appliquée de 3h30 en centre-ville et ses alentours s'est déroulée sous l'œil attentif des membres du jury, mettant en valeur les atouts de la commune en terme de fleurissement, d'aménagement de l'espace public, de concertation avec la population, de biodiversité...

M. le Maire a tenu à souligner l'implication des élus et des agents, car pour lui "Améliorer le quotidien des Lectourois, c'est d'abord améliorer leur cadre de vie. C'est la mission que nous nous sommes fixée avec le conseil municipal nouvellement élu".

Le label CNVVF est pour lui la "reconnaissance d'une démarche de qualité qui touche tous les secteurs de notre action municipale et communale".

La délégation au grand complet

La formation musicale "A cordes et anche" a joué quelques notes au Belvédère pour accompagner la clôture du parcours autour d'un moment convivial.

Xavier Ballenghien en a profité pour remercier L'ENSEMBLE des parties-prenantes du projet devant le jury, élus et agents, en affirmant sa volonté de développer les belles valeurs autour de ce label.

Le jury a confirmé le 21 octobre le maintien du label 4 fleurs pour notre commune et nous pouvons nous enorgueillir d'avoir en plus reçu le très prestigieux Prix de la Mise en Valeur du Patrimoine. Il s'agit là d'une reconnaissance nationale pour le travail accompli depuis de nombreuses années par la municipalité (élus et agents) autour du dialogue entre végétal et patrimoine.

Visite du massif fleuri et arboré place Gambetta

Le nouveau jardin rue de la Halle aux vins

Retour à la mairie après une visite appliquée en ville

Moment de convivialité en musique pour clôre la visite

Vous pouvez consulter le dossier remis au jury sur www.lectoure.fr

LE NOUVEAU CO

Suite à la victoire de la liste "ENSEMBLE ENTREPRENDRE POUR TOUS" menée par Xavier Ballenghien lors du second tour des élections municipales le 28 juin dernier, un nouveau conseil municipal a été mis en place. Nous vous présentons ici les nouvelles délégations et permanences.

LES ADJOINTS

Valérie MANISSOL
1ère adjointe
Chargée des Affaires générales, des Ressources humaines, de l'Éducation, de la Jeunesse, de la Cantine, des Écoles et de la Petite enfance

Daniel GOBATTO
2ème adjoint
Chargé de la Voirie, du Matériel, des Chantiers de construction, des Cimetières, de l'Accessibilité, de la Propreté, de la Prévention Routière et de l'Assainissement

Marilyne LARROUX
3ème adjointe
Chargée des Finances, de l'Urbanisme, du PLU, du PSMV, du PLP, des Marchés publics, du suivi du budget et des dossiers CCLG

Bernard THORE
4ème adjoint
Chargé de la Culture, du suivi des Associations culturelles, des Animations et Cérémonies, du Musée, de la Médiathèque et des Archives

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie Sophie DUBOIS-MASSES

Emmanuel LUCAS

Christiane PREVITALI

Serge BADOR

Christine GACHADOUAT MESIGOS

Philippe DUTAUT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
de la liste
"Vivons Ensemble le Lectoure de demain"

Julien PELLICER

Marc DUGROS

Sylvie COUDERC

NSEIL MUNICIPAL

Xavier BALLENGHIEN
Maire de Lectoure

Président de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

Conseiller Départemental

PLANNING DES PERMANENCES

Concernant la concertation et la médiation avec la population, le planning des permanences estivales a été mis en place et se déroulera comme suit.

Merci de prendre rendez-vous obligatoirement au : 05 62 68 70 22.

Lundi matin : V. Manissol
Lundi après-midi : B. Thore
Mardi matin : A. Galoix
Mercredi après-midi : M.H Lagardère
Jeudi Matin : K. Schweitzer
Vendredi après-midi : M. Larroux
Samedi matin : J. Van Den Bon

D. Gobatto sera disponible sur rendez-vous à partir de 18h la semaine.
M. le Maire X. Ballenghien recevra sur rendez-vous le samedi matin.

Marie-Hélène LAGARDÈRE
5ème adjointe
Chargée des Questions agricoles, du Commerce, des relations avec l'ACAL et autres commerçants, des Foires et Marchés, des Rencontres des Métiers d'Art

Joël VAN DEN BON
6ème adjoint
Chargé du Thermalisme, des Actions commerciales à mettre en œuvre dans le cadre du Thermalisme, du Tourisme, des liens avec l'Office de tourisme et la CCLG, du Développement économique, de la Zone Industrielle, de l'Accueil des nouveaux actifs et des Sentiers de randonnée

Kathy VIGNAUX-SCHWEITZER
7ème adjointe
Chargée de la Mobilité et des transports, du Développement durable, des Espaces verts et du fleurissement, des Nouvelles technologies, de la Communication, et de la Coordination entre Adjoints

André GALOIX
8ème adjoint
Chargé du CCAS, de la Santé publique, de la Lutte contre les violences, des Actions de prévention, du Sport, de la mise en place d'un OMS (événementiel), du suivi des Associations, du Logement, de l'Hébergement, des Personnes âgées

Bernadette COCHET

Nicolas VERSHUERE

Muriel AVID

Ghislain DE FLAUJAC

Roberta DE ANGELIS

Loïc DESANGLES

Pascal ANDRADA

Sylvie ACHÉ

Sylvie COLAS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

de la liste "2020-2026"

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
LES POINTS DU PROGRAMME DÉJÀ ACCOMPLIS ET LES ACTIONS IMMINENTES

Après deux mois de confinement et deux autres mois d'incertitude, il fallait reprendre les choses en main. Le retard pris dans le traitement des affaires courantes devenait inacceptable pour tous. Les demandes des particuliers et les attentes des associations s'accumulaient. La nouvelle municipalité et les agents communaux se sont mis au travail immédiatement pour nettoyer la ville, dynamiser les chantiers en cours, animer l'été et reprendre les projets qui étaient à l'arrêt. La vie ne s'arrête pas avec la Covid19 !

1. ENFANCE-JEUNESSE

Le chantier de construction du nouveau groupe scolaire touche à sa fin. Le déménagement de l'école Bladé aura lieu dans les prochains mois. Ce sera un changement important pour les élèves, les enseignants et les parents. Des visites de l'école seront prévues et l'inauguration aura lieu dès que la crise Covid le permettra.

Pour l'instant, la rentrée s'est bien passée et les enfants ont repris une scolarité classique. Les activités périscolaires ont repris également avec de strictes mesures de distanciation à respecter par les animateurs et les enseignants.

La commission enfance-jeunesse prépare la mise en place du conseil municipal des jeunes et son installation avant la fin du premier trimestre.

2. VOIRIE ET TRAVAUX

Suite à la tornade du 25 juin 2020, le nettoyage des voies communales, des accès privés et dans certains cas des cours, jardins et autres espaces totalement privatifs a duré plusieurs semaines. La boue était partout. Bravo aux agents municipaux, aux pompiers et aux agents du SIVOM pour leur dévouement au service de la population. La remise en état des chaussées communales interviendra dès que nous aurons connaissance des subventions d'état dévolues à ces travaux estimés à 150.000 euros environ.

Cet été, les équipes municipales ont accentué le nettoyage de la ville et des quartiers.

Les trottoirs de l'avenue Jacques Descamps ont été regoudronnés.

Les travaux d'aménagement du lotissement « Le Coulomé Vert » ont repris.

Des interventions ponctuelles de voirie ou trottoirs sont réalisées à la demande des riverains.

3. TRAVAUX AU STADE E. VILA

Le confinement a retardé les travaux des entreprises, et notamment les travaux de plâtrerie. Heureusement, grâce à la compétence et à l'implication des équipes municipales depuis mi-août, le chantier pourra être livré courant octobre. Les agents ont démontré leur motivation et leur savoir-faire. Il s'agit d'un chantier très important et notre équipe municipale peut s'enorgueillir d'avoir réalisé une prestation de qualité en un temps remarquable !

Un filet pare-ballon pour le foot et un nouveau portail d'entrée viendront prochainement compléter les équipements du stade. Les travaux seront terminés fin octobre.

4. FINANCES ET URBANISME

En cours depuis deux ans, l'étude PSMV suit son cours. Le comité de pilotage prépare le dossier et le règlement du secteur sauvegardé. Il est important pour tous les habitants de participer aux réunions publiques. Merci aux propriétaires qui acceptent la visite des agents du patrimoine qui ont pour mission de faire l'inventaire des richesses architecturales de notre belle ville.

La révision du PLU menée tambour battant par la municipalité précédente a été interrompue par la préfecture qui a constaté quelques erreurs. Une procédure de modification simplifiée doit donc être engagée dans les prochaines semaines.

Un audit financier est en cours. La décision budgétaire modificative du 12 octobre permet de réaffecter quelques crédits à la voirie. Comme chaque année, le budget prévoit les travaux d'entretien d'une baie de la cathédrale, et l'appel d'offres pour ces travaux a été lancé.

5. CULTURES, ANIMATIONS ET PATRIMOINE

C'est l'association « Arts vivants » qui a lancé l'été lectourois dès le 12 juillet en décorant les rues lectouroises de rubans de couleur. « Déconfinons nos couleurs », tel était le thème de cette journée qui a donné envie à tous de sortir à nouveau, en respectant les mesures de distanciation bien sûr.

À la différence de beaucoup de villes gersoises qui n'ont pas mis en place d'alternatives à leurs festivals, et dans le but justement de rendre hommage à tous les festivals gersois, les soirées lectouroises ont été animées par de nombreux musiciens. La municipalité a proposé ces animations musicales tout l'été, en partenariat avec les animations que mettaient en place l'association des commerçants, artisans et professions libérales (ACAL) et les autres associations lectouroises. Sans oublier les concerts d'orgue, de piano ou d'autres instruments donnés dans la cour de la mairie, dans la cathédrale ou ailleurs.

Pour les journées du patrimoine, de nombreuses visites et animations ont été proposées à un public qui n'a pas boudé Lectoure malgré la menace de la Covid19. Quatre illustres lectourois, scientifiques peu connus du grand public, ont été mis à l'honneur à cette occasion. Merci aux conseillères qui ont réalisé les portraits de ces illustres inventeurs et les ont exposés dans la salle des pas perdus de la mairie. Et merci aux agents et aux bénévoles qui ont fait découvrir le patrimoine de Lectoure aux visiteurs d'un jour.

Les traditionnels festivals lectourois se sont maintenus en adaptant leur organisation pour respecter les gestes barrières et protéger le public. L'été photographique a exposé en extérieur, Lectoure à voix haute et les « Gasconnades » ont limité leurs programmes respectifs, et les « Nuits musicales en Armagnac » ont préféré une programmation automnale.

6. AGRICULTURE, ARTISANAT ET COMMERCE

La commission « marchés » a été renouvelée. De nouveaux membres ont été élus. Un nouveau règlement intérieur a été adopté et mis en service immédiatement.

L'association des commerçants, artisans et professions libérales s'est restructurée. La municipalité et la communauté de communes l'accompagnent sur des projets concrets comme le développement d'une plate-forme de e-commerce ou encore la création d'une image de marque forte.

Pour permettre aux artisans de se rencontrer et d'exprimer leurs attentes et leurs besoins, une première rencontre a eu lieu le 14 octobre, sous forme d'un petit déjeuner de travail.

Un grand nombre de producteurs lectourois ont été impactés par le très violent orage du 25 juin. Le projet d'aménagement de Foissin a été relancé, avec deux objectifs : l'un hydraulique et l'autre agricole. Il s'agit d'une part d'aménager le ruisseau lui-même, et d'autre part de limiter les ravinements en proposant des solutions agricoles concrètes et cohérentes.

7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Le Tourisme a beaucoup souffert de la pandémie. Les touristes en provenance de l'étranger ont manqué cette année. Les randonneurs étaient moins nombreux aussi. Le tourisme 2020 était plus familial...

Les travaux de restauration et de modernisation des locaux de l'office de tourisme communautaire sont terminés. L'accueil du public est beaucoup plus chaleureux, la salle d'exposition attenante est splendide et les salles de réunion à l'étage sont très lumineuses. Le bâtiment est entièrement accessible.

Le conseil d'administration de l'EPIC de Lomagne Gersoise (office de tourisme intercommunal) a été constitué. Son président est le maire de La Romieu, M. Thierry Cambournac.

Joël Van den Bon est premier vice-président.

Les thermes sont restés fermés jusqu'au 22 août pour cause de travaux. Et le 4 octobre la pompe immergée au fond du forage est tombée en panne, provoquant une nouvelle fermeture de l'établissement thermal de 2 semaines ! L'entreprise a été rencontrée, la municipalité est à l'écoute de ses attentes, prête à renégocier les conventions en cours pour les optimiser.

La convention avec l'association du village des brocanteurs est entièrement revue.

Enfin, le projet de candidature au mouvement « Citta slow » a été lancé. L'objectif est de pouvoir candidater le plus tôt possible.

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un travail important a été fourni pour préparer l'audit des villes et villages fleuris pour le maintien de la 4e fleur. Le verdict est tombé et Lectoure conserve sa 4e fleur en plus d'obtenir le Prix de la Mise en Valeur du Patrimoine.

Un effort particulier a été entrepris pour instaurer le tri des déchets au sein des cimetières et autres espaces ou services municipaux. Les déchets triés seront apportés en déchetterie. Les gravats également.

Un audit des éclairages publics et des réseaux électriques forains, c'est-à-dire des prises mises à disposition des marchands non sédentaires, a été commencé. Il conduira à une rationalisation de ces équipements et à leur renouvellement pour certains d'entre-eux.

De nombreux projets d'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable sont à l'étude. La municipalité les accompagne et les soutient.

9. SPORT, SOCIAL ET SANTÉ

La Route d'Occitanie, première course cycliste 2020, est passée par Lectoure. Le 4 août, Lectoure était ville départ de la quatrième étape de cette course qui, année après année, continue à être organisée par une remarquable équipe de bénévoles et gagne en notoriété. Un vibrant hommage a été rendu à Nicolas Portal par Christian Prudhomme, directeur du tour de France, qui était présent à cette occasion.

La journée des associations sportives, organisée le 5 septembre dernier, fut l'occasion de remettre aux jeunes sportifs un diplôme reconnaissant leur engagement au sein de leurs clubs respectifs. A cette occasion, les jeunes et moins jeunes pouvaient s'inscrire au sein de l'association sportive de leur choix. La journée fut une réussite. L'an prochain, nous lui donnerons un retentissement plus grand encore.

La commission « sports » de la municipalité travaille à relancer l'Office Municipal des Sports, en sommeil depuis 2011.

Le conseil d'administration du CCAS a été installé et ce comité continue d'assurer son rôle d'animation et de prestations sociales dans la continuité. Une journée portes-ouvertes a été organisée le 9 octobre dernier. Et les repas à domicile sont désormais livrés tous les jours sauf le dimanche, depuis le 21 septembre dernier.

Le tiers-lieu Gers solidaire qui rassemble le Secours Catholique, le Secours populaire et la Croix-Rouge a été ouvert début septembre. Il se trouve à côté de l'ancien hôpital. Les Restos du Cœur sont restés rue Saint Jacques.

A peine installé, le maire s'est rendu en visite à l'EHPAD du Tané et a rencontré le nouveau directeur de l'EPSL, Michel PERES. Il a aussi pris contact avec l'Association des Professionnels de Santé du Lectourois. Il a participé aux universités d'été de la médecine rurale, manifestation communautaire et départementale mais d'envergure nationale et qui donne aux futurs médecins une autre image de la médecine générale en milieu rural.

Pour les Fêtes de fin d'année, un colis sera distribué à tous les aînés de plus de 90 ans domiciliés chez eux et un goûter sera organisé à l'EHPAD.

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Toutes ces commissions sont présidées par Xavier Ballenghien ou son représentant.

APPEL D'OFFRES

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Marilyne Larroux	1 - Joël Van Den Bon
2 - Valérie Manissol	2 - Christiane Prévitali
3 - Daniel Gobatto	3 - Kathy Vignaux-Schweitzer
4 - Sylvie Colas	4 - Pascal Andrada
5 - Julien Pellicer	5 - Marc Dugros

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Marilyne Larroux	1 - Joël Van Den Bon
2 - Valérie Manissol	2 - Christiane Prévitali
3 - Daniel Gobatto	3 - Kathy Vignaux-Schweitzer
4 - Sylvie Colas	4 - Pascal Andrada
5 - Julien Pellicer	5 - Marc Dugros

MARCHÉS

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Marie-Hélène Lagardère	1 - Kathy Vignaux-Schweitzer
2 - Philippe Dutaut	2 - Serge Bador
3 - Ghislain De Flaujac	3 - Sylvie Couderc
4 - Emmanuel Lucas	4 - Julien Pellicer
5 - Sylvie Aché	5 - Marc Dugros
6 - Sylvie Colas	6 - Christine Gachadouat-Mesigos

FINANCES ET URBANISME

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Marilyne Larroux	1 - Joël Van Den Bon
2 - Valérie Manissol	2 - Christiane Prévitali
3 - Daniel Gobatto	3 - Kathy Vignaux-Schweitzer
4 - Sylvie Colas	4 - Pascal Andrada
5 - Marc Dugros	5 - Sylvie Aché

ENFANCE-JEUNESSE AFFAIRES GÉNÉRALES

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Valérie Manissol	1 - Loïc Desangles
2 - Marie-Sophie Dubois-Masses	2 - Christiane Prévitali
3 - Muriel Avid	3 - Nicolas Verschuere
4 - Sylvie Couderc	4 - Sylvie Colas
5 - Julien Pellicer	5 - Sylvie Aché

VOIRIE

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Daniel Gobatto	1 - Philippe Dutaut
2 - Serge Bador	2 - Roberta De Angelis
3 - Nicolas Verschuere	3 - Joël Van Den Bon
4 - Sylvie Colas	4 - Pascal Andrada
5 -Marc Dugros	5 - Sylvie Aché

CULTURE ET ANIMATIONS

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Bernard Thore	1 - Bernadette Cochet
2 - Christiane Prévitali	2 - Philippe Dutaut
3 - Christine Gachadouat-Mesigos	3 - Loïc Desangles
4 - Sylvie Colas	4 - Sylvie Couderc
5 - Sylvie Aché	5 - Pascal Andrada

SPORT ET SANTÉ

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - André Galoix	1 - Kathy Vignaux-Schweitzer
2 - Christiane Prévitali	2 - Loïc Desangles
3 - Bernadette Cochet	3 - Nicolas Verschuere
4 - Sylvie Colas	4 - Marc Dugros
5 - Pascal Andrada	5 - Sylvie Couderc

AGRICOLE, COMMERCE ET ARTISANAT

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Marie-Hélène Lagardère	1 - Joël Van Den Bon
2 - Emmanuel Lucas	2 - Serge Bador
3 - Philippe Dutaut	3 - Ghislain De Flaujac
4 - Sylvie Colas	4 - Sylvie Couderc
5 - Sylvie Aché	5 - Pascal Andrada

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Joël Van Den Bon	1 - Marie-Hélène Lagardère
2 - Kathy Vignaux-Schweitzer	2 - Christine Gachadouat-Mesigos
3 - Roberta De Angelis	3 - Serge Bador
4 - Sylvie Colas	4 - Sylvie Aché
5 - Pascal Andrada	5 - Sylvie Couderc

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1 - Kathy Vignaux-Schweitzer	1 - Serge Bador
2 - Marie-Sophie Masses	2 - Muriel Avid
3 - Loïc Desangles	3 - Christine Gachadouat-Mesigos
4 - Sylvie Colas	4 - Pascal Andrada
5 - Sylvie Aché	5 - Marc Dugros

ACTIONS
LE POINT SUR LES

Nous ne pouvons citer ici toutes les initiatives privées émanant de particuliers ou d'entreprises qui ont vu le jour depuis le début du confinement et ont perduré après. Nous pouvons en revanche saluer la générosité et la fraternité qui sont nées de cette période difficile et des aléas qui en ont découlé. Elles continuent de montrer que notre ville est un territoire où il fait bon vivre, entre autres, car la solidarité sait y être au rendez-vous.

OPÉRATION COUTURIÈRE SOLIDAIRE

S'il est dorénavant aisé de se procurer un masque, lavable ou jetable, pour se couvrir le visage, rappelons nous qu'il y a quelques mois encore, cela n'était pas vraiment le cas. Nous avions alors besoin des mains expertes, ou non, de nombreuses couturières amatrices qui ont fabriqué pas moins de 800 masques en tissu pour le grand public. Masques que la mairie a dispensé à toutes celles et ceux qui en avaient besoin avant de pouvoir distribuer des modèles plus "officiels" avec l'appui de la communauté de communes, le département du Gers et la région Occitanie.

Un grand merci donc à toutes ces couturières solidaires (La Gym Sportive Lectouroise, Les Aînés de Lomagne et tous les anonymes) qui ont participé, en quelque sorte à "l'effort de guerre" !

DISTRIBUTION VISIÈRE MÉDIATHÈQUE

Si la médiathèque de Lectoure a été parmi les premières à fermer et (quasiment) la dernière à rouvrir, il en est un qui n'a pas chômé, c'est son responsable, Ludovic Bayard. Grâce à des modèles partagés sur des forums ou par des fablab, il a utilisé les imprimantes 3D de la médiathèque pour fabriquer des visières de protection. Destinées au personnel soignant et aux commerçants lectourois, pas moins de 500 visières ont été réalisées dès mi-avril à la demande. Une initiative fort appréciée par le personnel hospitalier et l'EHPAD du Tané qui montre ici l'utilité immédiate de tels équipement.

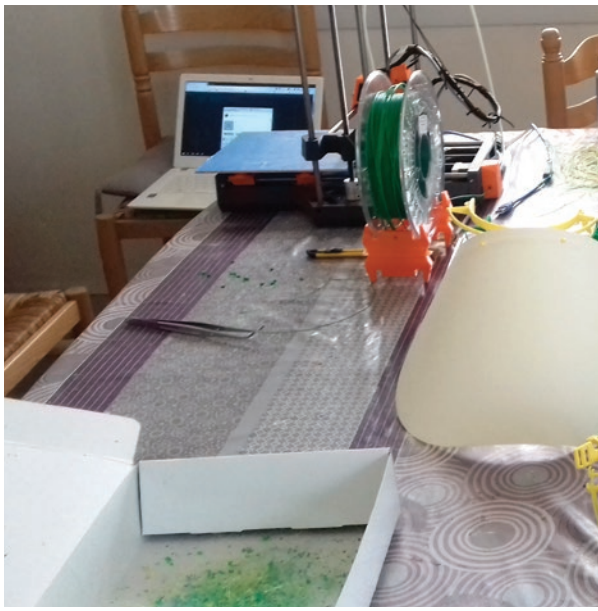

MASQUES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le 29 mai dernier, dans la cour de la mairie, les conseillers départementaux, Valérie Manissol et Xavier Ballenghien ont pu remettre aux 26 maires du canton les masques offerts par les conseils régional et départemental, afin qu'ils puissent eux-mêmes les redistribuer à leurs administrés.

COMMUNICATION AUX ADMINISTRES

Si pour des raisons évidentes de sécurité, les services de la mairie ont été fermés au public dès le 16 mars, on ne peut pas pour autant dire que ses agents sont restés les bras croisés, notamment en ce qui concerne la communication liée au Covid-19. Une newsletter spécifique a été rapidement mise en place pour tenir informés les Lectourois des mesures qui évoluent de jour en jour, informations que l'on pouvait retrouver sur le site web de la mairie. Une permanence téléphonique a permis aux administrés de maintenir un lien avec la mairie, pour des questions relatives aux démarches administratives mais également pour des demandes diverses, concernant, ou pas, l'épidémie de Covid-19 et le confinement.

LISTE DES COMMERCES AVEC LA CCLG

Afin d'accompagner et de rassurer les Lectourois durant le confinement, le service communication et le service développement économique de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise ont réalisé conjointement un document regroupant tous les commerces de la ville en actualité.

En constante actualisation, ce fichier était consultable en ligne via un lien et a permis de mettre en valeur les commerçants qui se sont montrés très solidaires, notamment avec certaines opérations de livraison à domicile.

COVID-19
S MOIS ÉCOULÉS

POINT SANITAIRE

ATTENTION : LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ !

Si le centre Covid-19 installé dans les locaux de l'ancien Point Vert a fermé le 20 juin dernier, ce n'est pas pour autant que le virus n'est plus là ! Rappelons que, si ce centre n'a pas eu à accueillir de malades, il a permis le dépistage des personnels de l'EHPAD et de l'EPSL (350 personnes) par les laboratoires LBA en moins de 48h, les 18 et 19 mai dernier. Répétons ici qu'il est absolument nécessaire de respecter l'ensemble de gestes barrières : distanciation physique, port du masque dans les lieux fermés et lavage des mains sont les principaux ingrédients pour endiguer l'épidémie de Covid-19.

Depuis le 17 octobre l'ensemble du pays est placé en état d'urgence sanitaire. De nouvelles mesures de prévention s'appliquent désormais partout en France* :

> pas de rassemblement à plus de 6 dans l'espace public ;

> protocole sanitaire renforcé dans les bars et restaurants ;

> règle d'occupation de 1 siège sur 2 dans les lieux où l'on est assis ;

> régulation des visiteurs dans les établissements recevant du public (ERP) : 4m² par personne ;

> interdiction des rassemblements privés (mariage, soirée étudiante...) à compter du lundi 19 octobre ;

> renforcement du télétravail.

Pour tenir compte de la situation spécifique du Gers, le préfet a décidé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2020 :

> port du masque obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus se déplaçant à pied lorsqu'elle se trouve dans un rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique, ainsi que dans les marchés de plein vent, brocantes et vide-greniers ; dans un rayon de 30 m autour des crèches et établissements d'enseignement, aires et parkings de transports scolaires ;

> interdiction de vendre et consommer des boissons ou de la nourriture dans les rassemblements sauf si celles-ci peuvent être consommées assis ;

> dans les bars et restaurants, les clients renseignent un cahier de rappel pour pouvoir être contactés si nécessaire ; l'exploitant peut refuser l'accès à son établissement aux clients ou usagers qui refusent d'utiliser le gel hydro-alcoolique mis à leur disposition.

Par ailleurs et afin de limiter les rassemblements festifs à l'origine de nombreux foyers de contaminations, le préfet du Gers recommande de ne pas se réunir à plus de six personnes dans le cadre privé.

Luttons ensemble contre la Covid-19 en respectant ces mesures et en appliquant les mesures barrières.

*L'ensemble des mesures est consultable sur :
www.gers.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Une-rubrique-dediee

...DERNIÈRE MINUTE...DERNIÈRE MINUTE...

UN CENTRE DE DÉPISTAGE EXTÉRIEUR VA ÊTRE INSTALLÉ dans l'enceinte du nouveau Pôle Santé, sous le préau de l'ancienne école Gambetta. Les prélèvements seront réalisés par le personnel du laboratoire LBA. Ce centre de prélèvements extérieur permettra, dans un premier temps, d'éviter que les personnes potentiellement porteuses du virus n'entrent dans le laboratoire.

RETOUR SUR L'ÉTÉ À LECTOURE

Un drôle d'été, diront certains. Mais à Lectoure, on a pris le parti de la fête et des animations, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur évidemment !

ROUTE D'OCCITANIE : LECTOURE, PETITE REINE D'UN JOUR

C'est une véritable ambiance de Tour de France qui s'est emparée de Lectoure le mardi 4 août dernier ! Il ne manquait que la caravane, ses véhicules décorés et ses nombreux "goodies" pour croire que la grande boucle faisait étape dans notre belle cité ! Et pourtant ce n'était bel et bien "que" la Route d'Occitanie qui avait choisi Lectoure comme ville départ de sa 4e et dernière étape qui devait mener le peloton vers Rocamadour dans le Lot.

Cela n'a pas empêché certains amateurs de la petite reine de venir de loin pour admirer les équipes et leurs coureurs prendre le départ fictif devant l'Hôtel du Collège des Doctrinaires, où certains coureurs avaient passé la nuit. Remontant la Rue Nationale dans un sens habituellement interdit, les vélos se sont ensuite élancés sur la RN21 avant de rejoindre la route de Miradoux.

Bref, durant toute la matinée ce fut l'effervescence sur la Place Boué de Lapeyrère vidée de ses voitures et transformée en village de départ avec de nombreux stands. De quoi donner envie à Lectoure d'être ville-étape sur une prochaine Grande Boucle ? Qui sait...

Quelques instants avant le départ

Le public était au rendez-vous

La batucada "Samba Stone" lors des nocturnes de l'Été

Une partie des membres et bénévoles de l'ACAL avec le D'Artagnan Band

LES SOIRÉES ORGANISÉES PAR L'ACAL : LES NUITS DU LUNDI ET LE VENDREDI C'EST ICI

Fortes d'un succès sans faille depuis de nombreuses années, les "Nuits du Lundi" ont été déclinées cet été le vendredi dans une ambiance un peu différente : plus cosy, plus culturelle. Et on peut dire que pour une première année, cette "doublette" s'est vue couronnée d'un vif succès ! Nous remercions l'ACAL pour son dévouement sans faille !

La Mairie, pour soutenir l'association des commerçants, a financé l'essentiel des animations musicales. Comme l'explique Bernard Thore, adjoint en charge de la culture, l'idée était de «rendre, à travers notre programmation éclectique et inédite, un hommage durant tout l'été aux divers festivals gersois qui pour cause de Covid-19 ont été annulés. Le Classique pour tous les concerts programmés tous les ans, Le Jazz pour Marciac, les Bandas pour Condom, le Latino pour Vic-Fezensac... ".

Les associations de la Ville ont également répondu présentes au rendez-vous, notamment le Vendredi soir, pour animer les rues de diverses prestations qui ont su ravir les passants.

L'ÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE DE LECTOURE

Finalement maintenu en ces temps de crise (et dans le respect des mesures sanitaires), c'est un beau bilan que s'offre le festival L'été photographique de Lectoure.

Cette édition inédite au centre d'art et dans les rues de la ville (douze sites dans l'espace public, de la place du Bastion aux allées Montmorency) regroupait, en « circuit court », des artistes et projets régionaux. Du 25 juillet au 20 septembre, près de 2 700 visiteurs ont été accueillis, parmi lesquels 600 élèves et jeunes, en majorité Lectourois, qui ont eu la chance de découvrir et appréhender l'art différemment grâce à des visites guidées et des ateliers de pratiques menés en classe.

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA MÉDECINE DU FUTUR : UN FRANC SUCCÈS

Pour la deuxième année consécutive, Lectoure et Fleurance se sont associées pour accueillir les "Universités d'Été de la Médecine du Futur : une autre idée de la campagne". Avec l'aide financière de la communauté de communes et l'aide logistique du département, ces journées réunissent des représentants de syndicats étudiants en médecine, des professionnels de santé, des étudiants, des professeurs et des intervenants de qualité venant de toute la France. Les deux demi-journées de conférences et tables rondes gratuites ont été très appréciées, l'une sur le thème «Changement climatique et santé du futur en France», et l'autre sur le thème "Patient partenaire dans le diagnostic et la thérapie".

La soirée du samedi soir, « Cabaret Lyrique » organisé sous la Halle polyvalente par les « Nuits musicales en Armagnac » a également beaucoup marqué participants et intervenants.

Ces universités ont pour objectif de donner aux étudiants une autre idée de la campagne. D'abord en démontrant que l'on peut organiser des évènements scientifiques de qualité à la campagne. Puis en leur faisant découvrir les paysages, les richesses culturelles et patrimoniales de notre territoire, et surtout en leur permettant de rencontrer les habitants. Cette rencontre des professionnels de santé et des habitants participe à l'attractivité de notre territoire. Elle permet de construire ensemble la santé de demain sur nos communes, soignants et patients engagés ensemble dans un véritable projet de santé.

Bravo aux organisateurs, et merci à toutes les petites mains bénévoles qui ont permis la réussite de ces journées dans un parfait respect des consignes COVID préfectorales.

Soirée Cabaret Lyrique lors des Universités d'Été

Installation Allées Montmorency de l'Été Photographique

Journées Européennes du Patrimoine

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2020

Les «Journées Portes ouvertes des Monuments Historiques» créées par Jack Lang en 1984 pour que les Français puissent découvrir gratuitement des lieux habituellement fermés au public sont devenues Européennes en 1991. À Lectoure, elles ont pris de l'ampleur lors de la création du service Patrimoine, en 2009. Cette année 12 animations étaient proposées.

22 bénévoles ont rendu possible l'ouverture simultanée de 2 sites publics et 4 sites privés qui ont vu 1540 visiteurs pousser leurs portes. C'est l'ancien Hôpital Narbonne-Pelet et le Château des Comtes d'Armagnac qui ont remporté le plus vif succès, grâce au Village des Brocanteurs, avec 761 visiteurs. L'ancienne Tannerie Royale et sa manufacture, la cour de l'Hôtel Doazan, le presbytère ou Hôtel Ducassé, le trésor de la cathédrale, avec ses ornements et son orfèvrerie, et enfin la montée au clocher étaient également ouverts au public gratuitement. Les propriétaires, responsables, locataires ou affectataires de ces lieux peuvent être chaleureusement remerciés.

Les propriétaires du moulin à vent de Bazin (XVII^{e} siècle), participaient pour la première fois à l'événement afin de faire connaître leur projet de restauration soutenu par la Fondation du Patrimoine. Opération réussie puisque, malgré son éloignement du centre-ville, il a été vu par 90 personnes.

Suivant le thème 2020 « Patrimoine et éducation - Apprendre pour la vie ! », une vingtaine de personnes ont découvert la nouvelle grainothèque de la médiathèque et profité des divers ateliers (semis, fabrication de contenants en origami ...) avec l'intervention du Service Cadre de Vie. Enfin, 14 enfants captivés et leurs parents ont participé à un jeu de piste théâtralisé concocté par Dame Marie Honnête tout autour de l'hôpital et du château.

Le Musée archéologique et ses deux salles annexes (Maréchal Jean Lannes et Pharmacie-Amiral Boué de Lapeyrère) ont reçu 342 personnes. Le Musée et la Conservation départementale des musées du Gers offraient au public le dimanche après-midi un spectacle enchanteur qui a ravi et instruit petits et grands dans le Jardin des Marronniers : « Mythologie, le destin de Persée » par la compagnie Anamorphose. L'événement a connu une honorable fréquentation, malgré la crise sanitaire et une météo mitigée. Le sérieux affiché quant au respect des gestes barrière a sans doute rassuré le public.

Toutefois , alors que la fréquentation ne faisait qu'augmenter depuis 2016, elle accuse cette année un recul de 42% passant de 3 473 entrées en 2019, à 2031.

FESTIVAL BIZARRE

du 29 octobre au 1er novembre

Halle de Lectoure, Salle de la Comédie et autres lieux

Du 29 octobre au 1er novembre se déroulera la cinquième édition du Festival Bizarre, une auberge espagnole pluri-artistique qui rassemble de nombreux artistes à Lectoure, principalement à la Halle Polyvalente et à la Salle de la Comédie : écrivains, sculpteurs, musiciens, comédiens, peintres, tarologues, etc. présentent leur travail artistique dans une ambiance chaleureuse.

AU PROGRAMME :

JEUDI 29 OCTOBRE Halle de Lectoure

Le théâtre d'un jour organise une représentation de son spectacle sur Victor Hugo

VENDREDI 30 OCTOBRE Cinéma Le Sénéchal

Projection du film «Les inconnus du Bois de la Reulle» suivie d'un débat animé par les historiens Rose Fischer et Patrice Castel

SAMEDI 31 OCTOBRE 21 h - Salle de la Comédie

L'humoriste Anne-Gaëlle Duvochel animera son nouveau spectacle «Dans la peau de la panthère»

Tout public au-delà de 15 ans ; réservation par la billetterie de l'office de tourisme Lomagne

SAMEDI 31 OCTOBRE ET DIM. 01 NOVEMBRE Halle de Lectoure

Carte blanche au Lectourois Jimmy Fortier, alias Jim Floyd. Équipé de ses synthétiseurs et de son attirail de machines, il vous livrera sa musique électronique noire et immersive tout au long de la soirée.

DIMANCHE 01 NOVEMBRE Halle de Lectoure

Concert de l'Harmonie Lectouroise

Ainsi, malgré les contraintes sanitaires très strictes dues à la crise de la Covid-19, toute l'équipe de l'association Le 122 fait le maximum pour proposer au public lectourois et gersois une belle programmation !

Contact et infos :

pierre.leoutre@gmail.com

06 51 08 36 90

ANNULATION DE LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN 2020

Le comité de la Foire Saint-Martin et la municipalité se sont réunis le lundi 19 octobre afin de se concerter sur le maintien et l'organisation de cette dernière.

Malgré tous les efforts alloués à l'organisation de ce qui aurait dû être la 38ème édition, les membres présents ont pris la décision d'une annulation suite à la publication du nouvel arrêté de la préfecture en date du 18 octobre.

Les repas dans les établissements recevant du public étant désormais interdits, l'USL Rugby, le Motoclub, la Boule Joyeuse, et le Ski Club n'auraient donc pas eu l'autorisation de tenir leurs traditionnels repas qui faisaient carton plein habituellement durant les 3 jours.

Les exposants auraient été également impactés par les mesures sanitaires en vigueur, même si la Municipalité comptait offrir un stand à chacun des exposants proposant des dégustations, afin de permettre ces dernières avec un espace dédié en configuration assise.

Par conséquent, le vide-greniers du 1er novembre est annulé lui aussi, à défaut de l'installation des stands couverts de la Place Albert Descamps qui ne seront pas installés.

Malgré la déception provoquée par cette décision, la sécurité de toutes et tous reste la priorité de M. le Maire. Ce n'est que partie remise pour une édition 2021 qui en sera d'autant de plus belle !

RENCONTRES AVEC LES MÉTIERS D'ARTS

20 au 22 novembre 2020

Mairie de Lectoure

Trois jours pour venir découvrir et admirer le travail d'une cinquantaine d'artistes et artisans d'art.

Une occasion unique de comprendre comment travaillent les artistes et de mieux cerner leur démarche. Un large éventail de métiers est proposé pour satisfaire la curiosité du plus grand nombre.

De la photographie à la sculpture en passant par la tapisserie d'ameublement, la rénovation de peintures, le travail du bois, la poterie, la création de chapeaux, l'enduit à la chaux.

Les informations de cette rubrique sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenées à changer en fonction de l'actualité sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Renseignez-vous auprès des organismes concernés.

TIONS À VENIR

ANIMA OBSCURA

CENTRE D'ART ET PHOTOGRAPHIE DE LECTOURE

du 4 novembre au 12 décembre

Centre d'art et de photographie

Une résidence de création et d'expérimentation au Centre d'art et de photographie.

Le collectif rouennais Nos Années Sauvages est composé de Thomas Cartron, qui déploie une approche expérimentale de la photographie, et de Sylvain Wavrant, dont la pratique est étroitement liée à la taxidermie, au design de mode et d'accessoires. A Lectoure, les artistes s'associent dans la création du projet Anima Obscura, qui prend comme point de départ le mythe de Diane et Actéon. Ce projet est imaginé comme un corpus d'images et d'installations où les deux artistes œuvrent ensemble, faisant cohabiter et fusionner leurs pratiques et leurs médiums.

Une résidence en immersion, où le centre d'art devient laboratoire plastique et plateforme d'expérimentation. Les espaces sont transformés, mis en scène : atelier, cabinet de curiosité, exposition, station d'écoute et de lecture... Autant de manières de découvrir l'histoire du collectif et son prisme d'étude : le rapport de l'homme avec l'animal et l'environnement.

Les publics sont accueillis du mercredi 4 novembre au samedi 12 décembre, du mercredi au samedi de 14h à 18h. L'entrée est gratuite.

Les groupes et scolaires peuvent être accueillis tous les jours sur rendez-vous.

RENDEZ-VOUS ASSOCIÉS :

VENDREDI 6 NOVEMBRE 18h - Centre d'Art et de Photographie

Lancement de la résidence d'artiste

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 19h - Centre d'Art et de Photographie

Vernissage, fin de résidence

DATES À VENIR

La résidence sera ponctuée de rencontres avec les artistes (projections, repas chasseur, ateliers participatifs) dont les dates seront communiquées sur le site internet du Centre d'Art.

Contact et infos :

info@centre-photo-lectoure.fr

www.centre-photo-lectoure.fr

05 62 68 83 72

NUITS MUSICALES EN ARMAGNAC 2020

SAMEDI 7 NOVEMBRE 20h30 - Eglise du Saint-Esprit *Tarif B**

O NATA LUX – Ensemble des CONFÉRENCES VOCALES

Des interprétations de compositions contemporaines américaines, australiennes, françaises, lituaniennes, polonaises... se succèdent dans un souci permanent d'expressivité ; la mise en espace permettant au spectateur d'aller plus profondément dans l'émotion des œuvres.

SAMEDI 21 NOVEMBRE 20h30 - Salle de la Comédie *Tarif B**

UNA- LYDIE FUERTE TRIO (flamenco-fusion)

A travers des compositions originales, la guitariste Lydie Fuerte, accompagnée d'artistes de talent, explore le monde du Flamenco, du jazz et d'autres styles.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 16h - Halle aux Grains *Tarif A**

GALA OPÉRA - Chants de Garonne

Un grand gala lyrique avec huit jeunes artistes qui interpréteront un florilège d'airs, duos et ensembles de Bizet, Verdi, Gounod, Puccini, Offenbach, Bernstein...

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 20h30 - Salle de la Comédie *Tarif B**

LOVING – B'COMPAGNIE (danse)

Une création tout en douceur et sensualité avec un duo de danseurs évoluant sur des compositions de Jean-Sébastien Bach.

PRINTEMPS 2021 date à déterminer - Salle de la Comédie *Tarif B*

LA BOITE A JOUJOUX DE DEBUSSY (jeune public)

Ce ballet pour enfant vous fera entrer dans le monde merveilleux des jouets animés. Précédé d'un atelier gratuit pour les enfants de 4 à 12 ans.

*Tarif A : 15€ / 10€** - Tarif B : 10€ / 5€***

PASS Lectoure : 60€ (1 place tarif A + 3 places Tarif B, au choix parmi les spectacles se déroulant à Lectoure, Fleurance, Lavardens, et Terraube)

Infos : www.nma32.com

Billetterie : 05 62 64 00 00 ou gascogne-lomagne.fr/nma/

**éligible PASS Lectoure. **Tarif réduit pour mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteur carte invalidité, pass culturel, gratuit pour les moins de 7 ans accompagnés (sauf pour concert jeune public)*

TRAVAUX EN COURS

Les tribunes et l'accès ouest aux vestiaires

Couloir d'accès aux vestiaires

Le bloc vestiaires/bureau/salle de réunion attenant à la partie arrière des tribunes

NOUVELLES TRIBUNES ET ÉQUIPEMENTS DU STADE DE RUGBY ERNEST VILA

Comme tous les chantiers en cours à Lectoure ou en France, celui des nouvelles tribunes du stade de rugby n'a pas échappé au retard dû à l'épidémie de Covid-19 ! Et si le chantier a dû être stoppé durant quelques semaines, les travaux ont repris et touchent à leur fin.

Entièrement rasée, l'ancienne tribune datant de 1952 a laissé place à une tribune flambant neuve de 500 places assises. 8 nouveaux vestiaires avec douches, des locaux pour les arbitres, une infirmerie, un bureau, une salle de réunion et des WC accessibles aux personnes à mobilité réduite viennent compléter le tableau.

Des équipements aux normes et dignes de recevoir nos enfants de l'école de rugby mais aussi nos joueurs, nos adversaires, les arbitres et surtout le public dans un lieu convivial et modernisé.

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Un autre chantier touche à sa fin, celui du nouveau groupe scolaire venant remplacer l'École Bladé et l'École Gambetta (dorénavant occupée par la Maison de Santé). Situé à proximité du Centre de loisirs et de la Cité Scolaire Maréchal Lannes, ce bâtiment comprend 6 classes et sera surtout plus proche de la cantine : fini la longue remontée de la rue Nationale pour les élèves demi-pensionnaires !

Initialement prévue pour une ouverture au printemps 2020, l'école élémentaire devrait accueillir les élèves début 2021.

La nouvelle école vue depuis la rue Jean Moulin

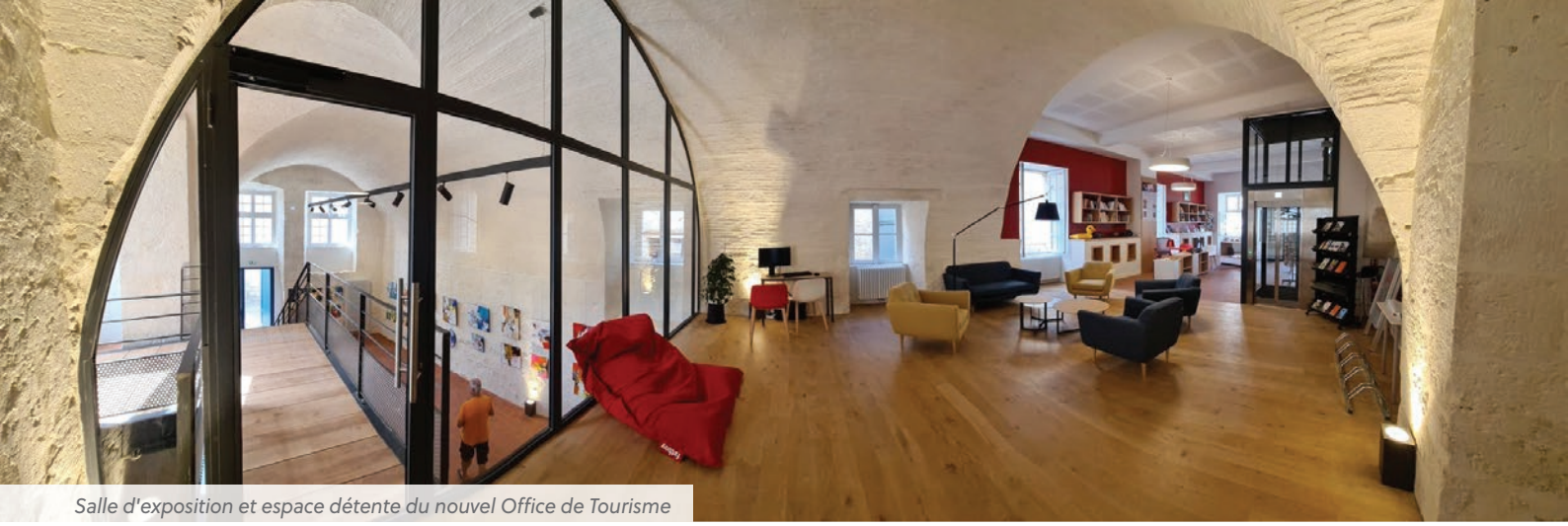

Salle d'exposition et espace détente du nouvel Office de Tourisme

Nouvelle enseigne en lettres découpées

Espace accueil du nouvel Office de Tourisme

OFFICE DE TOURISME

Notre nouvel office de tourisme communautaire n'a malheureusement pas pu fêter son ouverture comme il se doit ! Réouvert au public en pleine phase de post-confinement, le 20 mai dernier, il n'a pas encore reçu la visite officielle de nos édiles pour une inauguration digne de son rang ! Car il est splendide ce nouvel office de tourisme : en plus d'avoir recouvré ses magnifiques arches en pierre du temps où il abritait les écuries du Palais épiscopal, il est aménagé avec goût et son ergonomie facilite la réception des touristes qui, s'ils se font fait attendre, viennent aujourd'hui avec plaisir découvrir notre cité. La salle d'exposition qui a pris place dans les anciennes caves bénéficie d'un éclairage magnifique et vous pourrez y admirer tout au long de l'année peintures, sculptures ou photos d'artistes aux inspirations diverses. En y déambulant aujourd'hui (masqué bien entendu !), on a peine à se souvenir du morne bureau de poste aux murs recouverts de plaques de plâtre qu'il a été ! Bravo aux architectes et artisans de notre canton qui ont su magnifier ce lieu, porte d'entrée de nombreux touristes sur notre territoire.

Nota : Ça déménage dans les locaux de l'Hôtel de ville ! Suite au retour de l'office de tourisme dans ses locaux d'origine, le Service Urbanisme (permis de construire, etc.) a pris sa place Cour de la Mairie ; les Ressources Humaines ont échangé leurs bureaux avec le Service Culture-Jeunesse et le Service Communication. Les horaires ne changent pas et le bon accueil est toujours au rendez-vous... derrière un masque évidemment !

Le tiers-lieu Gers Solidaire vu depuis le Cours d'Armagnac

PÔLE DE SANTÉ DE LECTOURE

Ouvert depuis le mois d'avril et aménagé dans l'ancienne école de garçons, ou école Gambetta, le Pôle de Santé de Lectoure regroupe au sein d'un bâtiment entièrement rénové de 500 m² de nombreuses disciplines médicales et paramédicales.

Le Pôle Santé vu depuis la cour de l'ancienne école

LBA y a emménagé son laboratoire d'analyses médicales auparavant situé rue Alsace-Lorraine. Il rassemble également les cabinets des docteurs Chapuis et Barbance (médecine générale), Mme Arnaud (sage-femme), le cabinet des infirmières Marti, Castaignede, Lempereur, Lafon et Salon-Debuissy, ainsi que Laura Lambert, pédicure-podologue. Un cabinet partagé est occupé par Mme Florence Hygonnenq, diététicienne, Mme Bolzonella, endocrinologue et Mme Armengol, infirmière-psychologue. Depuis peu, M. François Ritter exerce la fonction de médecin remplaçant auprès des docteurs de Lectoure.

Il est encore possible d'y accueillir des médecins généralistes et d'autres professionnels de santé. Un ascenseur a été aménagé pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

CHANTIER DE L'AILE SUD DE L'HÔPITAL

Le tiers-lieu "Gers solidaire" a pris place début septembre dans l'aile sud de l'ancien hôpital rénovée. Elle regroupera les associations telles que la Croix-Rouge, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Les Restos du Cœur qui devaient également investir ce lieu ont préféré rester rue Saint Jacques, dans le local actuel de la Maison des Solidarités qui devrait être rénové prochainement.

Ce nouvel emplacement plus accueillant, plus vaste, plus moderne et plus accessible permettra de faciliter le travail des associations qui viennent en aide aux plus démunis.

OFFICE DE TOURISME

Pour 1/2 journée ou 1 semaine, seul, en couple ou entre amis, les VTT-AE vous attendent à l'Office de Tourisme !

DES VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LOCATION

Une batterie de 14 vélos tout terrain à assistance électrique, vous attendent à l'Office de Tourisme. Passés au stand, ces « bolides » vous emmèneront, ni une ni deux, de collines en collines à la conquête de terres jusqu'alors quasi-inaccessibles. Aucune route, aucun chemin n'auront raison de vous. Autre information, pas si anodine : que vous soyez petit et mignon ou grand et charmant, du XS ou XL, vous trouverez bien un cadre à votre taille.

Si vous n'êtes toujours pas persuadé, comment ne pas faire meilleur hommage à nos jumelés de Saint-Louis qu'en pédalant dans la choucroute ! Rendez-vous à Lectoure (mais aussi partout sur le territoire communautaire) pour récupérer vos vélos, préalablement réservés... Soyez prudents.

Renseignements et tarifs :
Office de tourisme Gascogne Lomagne au 05 62 64 00 00 ou sur www.gascogne-lomagne.fr /vtt-ae/

VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

Le Patrimoine est une valeur sûre, que ce soit pour un investissement immobilier ou passer du bon temps, bercé par le flot savant de l'un de nos guides. Pour rappel, à Lectoure, nous siégeons au pied d'une cathédrale, protégés par de robustes remparts, à l'ombre des hauts murs de nos couvents (notamment).

Ce n'est pas tout, ce n'est pas tout, mais ce serait trop long... alors la tactique éprouvée, nous demander le programme. Sortez la feuille de chou... !

Renseignements et tarifs :
Office de tourisme Gascogne Lomagne au 05 62 64 00 00 ou sur

www.gascogne-lomagne.fr/visites-individuelles/

OPERATION MAGASIN PATRICK SALLES

En 2020, nous lançons une collaboration inédite dans le monde de la moto. Les clients du Magasin Patrick Salles, venus pour régler, faire réviser ou autres interventions miraculeuses des pro du Magasin, sont pris en charge durant leur temps d'attente. L'Office de Tourisme, s'occupe du transfert depuis la Z.I. du Naudet vers le vieux Lectoure.

Quatre programmes aux tarifs avantageux leurs sont proposés. Au menu, un tour en VTT-AE (assistance électrique), un repas en brasserie (vin et café compris !!) et de l'aqualudisme aussi pour se rafraîchir tout en s'amusant. Une opération qui se veut gagnant-gagnant, avec en priorité une satisfaction client, mère de toutes nos attentions.

Renseignements et tarifs :
Office de tourisme Gascogne Lomagne au 05 62 64 00 00

Jérôme Dauzats, directeur de l'Office de Tourisme, et Patrick Salles, gérant du magasin éponyme, posent derrière la toute nouvelle Ducati Diavel 1260 S
photo : Pierre Léoutre/DDM

PSMV

LES FUTURS ATELIERS/RÉUNIONS PUBLIQUES

Le PSMV de Lectoure est une démarche de connaissance du patrimoine exceptionnel de la ville.

L'étude du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Lectoure a été engagée en juin 2018. Elle s'organise en quatre phases sur une durée totale de quatre ans dont trois ans effectifs d'étude pour mettre en place les outils, récolter les documents nécessaires à la compréhension de la ville sous tous ces aspects

(historique, archéologique, architectural, urbain, paysager et fonctionnement économique, social, touristique...) et fonder un projet de PSMV adapté aux enjeux de Lectoure en termes de préservation, conservation, mise en valeur et évolution.

Aujourd'hui, la phase 2 - l'écriture des diagnostics et la réalisation du fichier immeuble consistant en la visite systématique de tous les immeubles, sont bien avancés. Les réunions avec le groupe de travail constitué des techniciens du service urbanisme et inventaire, de l'architecte des bâtiments de France du Gers, des nouveaux élus, ont repris depuis le mois de septembre.

Les réunions de concertation avec le public sont également prévues à travers deux événements :

> Un atelier de travail autour de la thématique environnementale : bâti, jardins, espaces publics a eu lieu le 20 octobre,

> Et une réunion publique de fin de phase 2 (fin novembre) afin de présenter les thématiques des diagnostics le mardi 17 novembre.

À la suite de cette réunion publique, la phase 3 - l'écriture du document réglementaire, sera enclenchée pour une durée d'un an encore, ainsi que la poursuite des visites des immeubles afin d'approfondir la connaissance du patrimoine exceptionnel de Lectoure et d'établir le plan du PSMV.

Alors n'hésitez pas nous aider dans cette démarche en nous accueillant dans votre maison ! Toutes les mesures sanitaires sont prises par l'équipe d'architecte et archéologue/historienne.

PATRIMOINE

DES LECTOUROIS MÉCONNUS À L'HONNEUR SALLE DES PAS PERDUS

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les Conseillères Municipales Christine Mesigos et Roberta de Angelis ont souhaité mettre à l'honneur quatre inventeurs lectourois méconnus afin qu'ils puissent eux aussi, par extension, rejoindre le « patrimoine humain » de Lectoure et rester à jamais dans les mémoires.

Les frères Louis et Auguste Boutan, Louis Damblanc et Eugène Camoreyt : ces noms ne vous disent sans doute rien mais vous pourriez être surpris en apprenant ce que ces Lectourois ont créé !

Venez découvrir les portraits de ces quatre personnages et leurs apports à notre société contemporaine sur trois panneaux accrochés dans la Salle des Pas Perdus de l'Hôtel de Ville et visibles aux heures d'ouverture de la mairie.

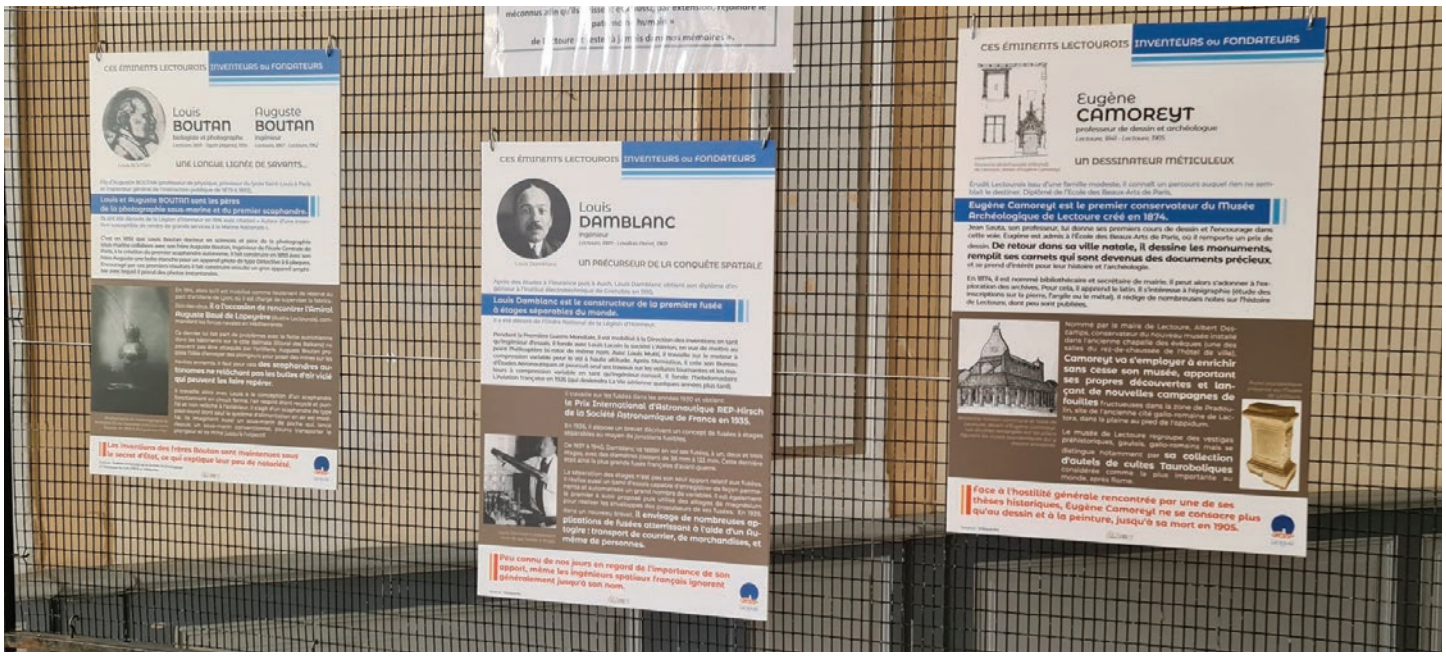

AGENDA 2021

FAITES VOUS CONNAITRE !

L'agenda 2021 de la ville de Lectoure est en cours d'édition. Distribué gratuitement, il regroupe, dans un format poche, les numéros utiles, les horaires et coordonnées des différents services administratifs et bien sûr un agenda pour noter vos rendez-vous !

> Vous êtes commerçants ou vous représentez une association?

> Vous ne figurez pas dans l'édition de l'année dernière ?

> Vos coordonnées ont changé ?

Signalez-le par mail à : communication@mairie-lectoure.fr

Vous pouvez consulter l'agenda précédent ici :
www.agendadesmairies.com/lectoure/

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

14/02/2020 Damia SIRADJIDINI
29/02/2020 Noé, Bernard, Roland GAUTHIER
02/03/2020 Rayan, Maïwen DRISSI RENARD
22/03/2020 Léo EHRHART CAUBET
06/04/2020 Naël BOUNET
07/04/2020 Soline, Louise DUPOUT
15/04/2020 Chainez KABOUS
04/05/2020 Adrianna PADUA BARROS
10/05/2020 Ambre MONTELS
30/05/2020 Edith, Paquita, Nathalie, Lilou BETOUS
10/06/2020 Boka, David, Yanis ASSAMOI
22/06/2020 Hélène, Marie, MAZOYER
27/07/2020 Justin, Philippe, Hervé CLERGUE
25/08/2020 Mia, Jeannette, Palmyre CIGANA RISPE

MARIAGES

31/01/2020 Bruno COMPAGNON et Sylvie ROSENFELD
01/02/2020 Damien GAURAN et Marie MANCEL
22/02/2020 Guy ESPARBES et Christianne SENTIS
07/03/2020 Xavier BILLOT et Sophie DELBOSQ
07/03/2020 Franck WEIMAR et Ophélia FONTAINE
13/06/2020 Didier WOJEWODKA et Chantal PADILLA
04/07/2020 Lucie CAMPANER et Laura MARTINEZ
18/07/2020 Erick TURPIN et Aurélie POLES
03/08/2020 Nathanaël CARRE et Sandra KARPOFF
29/08/2020 Pierre CASTELL et Margaux LARUE

DÉCÈS

05/01/2020 Manuel CRUZ HERRADOR
06/01/2020 Pilar EGUIAZABAL
07/01/2020 Lucette GUERIN épouse CAZIN
08/01/2020 Noé, Hervé RIBAUT
09/01/2020 Mario, Antoine DE OSTI
13/01/2020 Lucie, Marie-Rose DOAT
06/02/2020 Paule, Marguerite GALIBERT vve PALAZOT
19/02/2020 Gabrielle, Adrienne CARRE
08/03/2020 Marguerite, Renée, Madeleine, Alberte RIVIERE épouse MARTET
09/03/2020 Albert BOURLARD
11/03/2020 Henriette, Simone COASSIN veuve GRASSI
11/03/2020 Angelina MOTTA veuve TURCHETTI
11/03/2020 Marie-Esther ANDRES
20/03/2020 Alcée, Albert, Louis DUCASSÉ
23/03/2020 Serge LAVERNY
25/03/2020 Guido, Giorgio BIANCO
27/03/2020 Jacqueline, Annie NIN veuve LERIB
29/03/2020 Lucette, Jeanne, Aline OIDA épouse CHAPELLE
01/04/2020 Jacqueline LAMARQUE veuve VALL
01/04/2020 Gilbert, Yvon, Lucien CASTILLON
01/04/2020 Jean, Jacques FONCK
02/04/2020 Noémi SILEI veuve BLASOTTI
02/04/2020 Pierrete, Renée BOKAERT veuve POUCHES
02/04/2020 Liliane, Claudine, marie-Jeanne CAZES veuve BACQUE
05/04/2020 François GARCIA
05/04/2020 Marie, Emilie, Alice, Fernade MONTAUBRIC veuve ROUAUD
07/04/2020 Françoise, Jeanne GUIGNARD epouse ABRIVAT
07/04/2020 Paul SAINTARAILLE
08/04/2020 Philippe, Maurice CAMOREYT
09/04/2020 André CAZEAUX
10/04/2020 Gemma BENETTI épouse BOLZONELLA
13/04/2020 Bernard, René, Alex DAUBAS
21/04/2020 Georges, Joseph, Marius FERRIS
25/04/2020 Pierre, Roger LESCOS
26/04/2020 Yvonne, Elise, Urtisie BAQUE veuve RICHARD
27/04/2020 Nadine, Jacqueline, Huguette WIERRE épouse NAZARIE
27/04/2020 Jacqueline, Jeannette, Hélène BOZZAT épouse CECHETTO
05/05/2020 Yves, Maurice, René JASPARD
07/05/2020 Hélène, Léona, Rose GUILLAS
08/05/2020 Paulette, Clotilde, Simone BOUSSIN-FORT épouse BILLIERES
11/05/2020 Jean-Pierre, Raymond, Henri BAQUIÉ
20/05/2020 Andrée, Marcelle, Lydie MAURAIN veuve COUSTEAU
22/05/2020 Hubert,Claude, Daniel COUAIRON
23/05/2020 Christian, Raymond, Victor PONTICELLI
23/05/2020 Anne, Paulette GARNIER veuve BORDES
30/05/2020 Marie-Louise BALDINI veuve LAFFITE
31/05/2020 Eugène, Lucien PORTAL
07/06/2020 Pierre, Arnaud, Marie, Michel EDANGE
20/06/2020 Clothile, Marie VERZEROLI
26/06/2020 Odette, Marie, Joseph BOUVET veuve LELIEVRE
27/06/2020 Yves, Jean ETHET
08/07/2020 Yvette, Thérèse LACLAVERE
16/07/2020 Olivier, Jean BOUNET
20/07/2020 Roland, Maurice, Jean DOSTES
21/07/2020 Emilienne CAMPISTRON veuve MAURANX
23/07/2020 Albert, Louis LASSERRE
30/07/2020 Alix, Anais, Josette SERENNE veuve SARRAN
15/08/2020 Josiane Marie SELZNER épouse CARAYON
20/08/2020 Jacques, Edouard, Célestin SALGUES
22/08/2020 Jeannette, Victorine, Georgette BRUTEL veuve GACHIE
30/08/2020 Janine, Huguette, Anne-Marie GOUDY épouse VIDAL

L'ATELIER BOHÈME
SANDRA BETOUS

Sandra, esthéticienne passionnée qui pratique ce métier depuis 7 ans, a ouvert en mars l'Atelier Bohème, un petit cocon à son domicile, au 28 rue Dupouy à Lectoure.

Sandra propose l'épilation classique à la cire mais aussi au fil, une technique ancestrale qui vient d'Orient, respectueuse de la peau et de la planète, et qui s'applique uniquement au visage, sourcils (création de ligne ou entretien), lèvre, menton et même la barbe pour ces messieurs !

Les soins du corps et du visage, les modelages, le vernis semi-permanent, le réhaussement des cils pour sublimer votre regard ou encore le maquillage viennent compléter la carte des soins proposés par l'Atelier Bohème.

De quoi se mettre en beauté, des pieds à la tête !

L'Atelier Bohème
28 Rue Dupouy
www.facebook.com/sandrabetous

Accueil du lundi 14h au samedi 13h sans interruption.
Pour vos rendez-vous : www.rdv360.com/sandra
ou par téléphone 06 27 60 49 04

GASCOGNE PISCINES

Vous souhaitez faire construire votre future piscine ou un spa ? Acheter des produits d'entretien ou des accessoires ? Ou encore offrir des jeux d'eau à vos enfants ? Alors rendez-vous avenue de la Gare à Lectoure chez Gascogne Piscines !

Thomas et Gilles vous accueilleront dans ce magasin de 100 m² où vous trouverez filtres, pompes à chaleur, robots, produits d'entretien... d'ailleurs c'est le moment de penser à l'hivernage de votre piscine pour la retrouver en bon état de fonctionnement dans quelques mois ! Gascogne Piscines est également spécialisé dans la recherche de fuites non destructives sur canalisation et liners.

En professionnels de la piscine, ils vous conseilleront sur les produits les plus adaptés à votre piscine ou spa. Et si vous n'avez pas encore franchi le pas, vous pourrez étudier avec eux votre projet de piscine enterrée, traditionnelle ou coque. Et vous pourrez même y acheter vos premiers jeux d'eau ! Alors, pourquoi aller chercher plus loin ce qu'on a sous la main ?

Gascogne Piscines
115 Avenue de la Gare
05 62 68 97 07
gascognepiscines@gmail.com
Ouvert du mardi au samedi : 9h-12h / 15h-19h
Fermé le jeudi en période hivernale du 01/10/2020 au 01/04/2021

www.gascognepiscines.fr

Les horaires et informations de cette rubrique sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à varier.

ORA-B
MAGASIN DE DESTOCKAGE

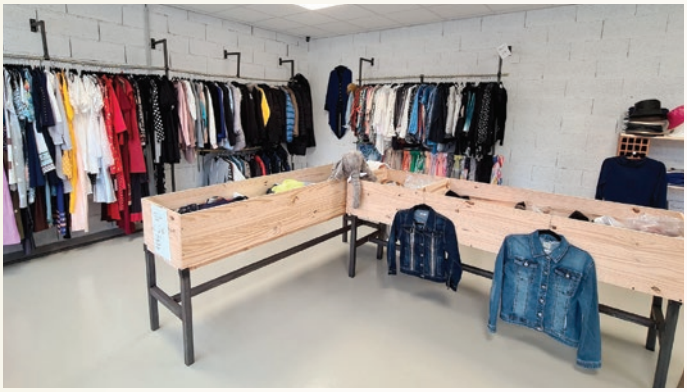

Il est des chefs d'entreprise qui ne sont jamais à cours d'idées ! Deux d'entre eux sont associés et Lectourois (de naissance pour le premier, d'adoption pour le second) ; ils s'appellent Sylvain Pouchès et Christian Métais. Après avoir créé Oralu en 2014, après avoir aménagé des locaux commerciaux dans l'ancien bâtiment laissé vacant de Bigmat Camozzi et créé la Serrurerie Métallerie Gersoise (SMG) en 2017, voici qu'ils ont lancé, en juillet 2020, Ora-B. Derrière ce nom en forme de jeu de mots se trouve un magasin de destockage situé à l'entrée de la zone industrielle... que vous ne pourrez pas rater, si vous passez sur la nationale, avec son grand panneau jaune et rouge !

Vous y trouverez vêtements, décoration, électroménager, accessoires, hi-tech, mobilier, outillage... c'est selon les arrivages ! Ora-B, c'est le paradis des fouineurs où toutes les semaines les bacs et les portiques se remplissent d'articles nouveaux, de quoi dénicher le coup de cœur à chaque visite. "Nous avons déjà des clients fidèles qui se font plaisir à petit prix". Car c'est une des forces de ce magasin de déstockage : des prix riquiquis ! Ils ont même eu l'idée, il y a quelques semaines, de proposer aux acheteurs une opération "salon de jardin : votre prix sera le nôtre". Opération réussie, tout a été vendu. Quand on vous dit qu'ils ont des idées ces deux-là !

ORA-B
ZI Naudet 32700 Lectoure
facebook.com/ORAB
instagram : @ora_b_destockage
Ouvert du mardi au samedi : 10h-12h / 14h-19h

M-DESIGN
MAXIME VENET

Après des études dans l'aménagement intérieur (BTS design d'espace), Maxime a travaillé à son compte pendant 3 ans en tant designer d'espace, avant de se spécialiser dans la conception et la vente de cuisines et de mobilier sur mesure.

Parti dans les Landes, à Mont-de-Marsan, durant 2 années, il a fait ses armes dans un magasin de cuisine haut de gamme afin de se former spécifiquement à ce métier.

Revenu à Lectoure début 2019, il a créé son entreprise M-Design en mars de la même année.

Aujourd'hui son activité se porte essentiellement sur la conception et la vente de cuisine, de dressing et de mobilier sur mesure.

M-Design
06 47 78 72 03
maxime.mdesign@gmail.com
www.facebook.com/M-Design-VENET-Maxime

L'INSTITUT MARJORIE

Marjorie devait succéder à Emmanuelle Pouchès en toute quiétude et ouvrir son nouvel institut le 17 mars dernier. Mais patatras ! 3 jours avant la date dite, confinement général ! Elle n'a pu finalement ouvrir ses portes et faire découvrir ses prestations... que 8 semaines plus tard ! Ces 2 mois de confinement lui ont permis d'effectuer quelques travaux d'aménagement et décoration pour un accueil au top dès le 12 mai.

L'Institut Marjorie propose tout ce qu'on attend d'un institut de beauté : soins du visage et massages bien-être pour se ressourcer ; épilations, maquillage, manucure et pédicure pour se sentir belle.

Venez découvrir le meilleure de la beauté. Les dernières tendances cosmétiques et innovations esthétiques sont là pour vous !

L'institut Marjorie
60 rue Nationale
07 49 41 29 52

www.facebook.com/Linstitut-de-beauté-Marjorie

Pour vos rendez-vous :
www.planity.com/institut-marjorie-32700-lectoure

Ouvert du mardi au vendredi : 9h30-19h. Le samedi sur rendez-vous uniquement.

LOU BARBOT
RESTAURANT DE BROCHETTES

Arrivés tout droit du Bassin d'Arcachon, plus précisément de Gujan-Mestras, où ils étaient restaurateurs, Marie-Hélène et Bruno Bedin sont tombés sous le charme de Lectoure... Au point de vouloir y ouvrir un restaurant !

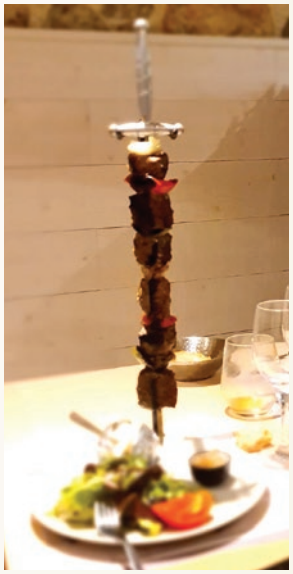

C'est chose faite depuis le 16 septembre puisqu'ils ont repris l'ancien "P'tit resto de Gaïa", rue Nationale. Dorénavant, le restaurant s'appelle "Lou Barbot", ce qui signifie "coccinelle" en patois. "La coccinelle est présente sur le blason de la ville de Gujan, et c'est comme ça qu'on appelle ses habitants -même si c'est un peu péjoratif parfois !-, c'est une façon de rappeler d'où on vient" nous dit Bruno.

Fini également les plats exclusivement bio et végétariens car chez "Lou Barbot", on mange des brochettes : au bœuf, au porc mariné, au canard, au poisson, mais aussi aux légumes pour les aficionados. Il y aura aussi des nouveautés chaque mois. Salade, entrées diverses et desserts maison complètent la carte. "On est en train de renouveler la carte des vins également car si nous souhaitons proposer des vins locaux, nous désirons également faire découvrir quelques bons Bordeaux ou Côtes de Bourg aux Lectourois". Avec modération évidemment !

Lou Barbot
62 rue Nationale
05 62 28 15 69

www.facebook.com/lou.barbot.lectoure

Ouvert midi et soir tous les jours sauf le mardi (et le mercredi hors saison)

Les horaires et informations de cette rubrique sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à varier.

NOTRE ENGAGEMENT LOCAL

Le 28 juin dernier, vous avez choisi à une large majorité de nous apporter votre confiance pour ce mandat à la tête de Lectoure. À ce titre, je vous remercie sincèrement et très chaleureusement.

Ce résultat qui nous honore et nous oblige, nous conforte dans la vision et les projets que nous vous avons présentés pour dynamiser LECTOURE afin d'améliorer votre quotidien. La confiance que vous nous avez témoignée porte aussi en elle une grande responsabilité, celle d'agir en permanence à vos côtés, pour l'intérêt général et celui de tou(te)s les Lectourois(es).

Un cap que nous avons poursuivi dès le lendemain des élections, après 2 mois de confinement et 2 autres mois de transition électorale, lorsque nous avons dû prendre en charge l'organisation de la route de l'Occitanie ou mettre en œuvre et financer les animations musicales de l'été dont celles des marchés des lundis soirs afin de soutenir l'ACAL dans ses actions : une manière de rendre hommage à tous les festivals gersois annulés cet été.

Pour inciter nos adultes de demain à s'engager dans la vie locale, notre équipe a établi le règlement du conseil municipal des jeunes qui permettra son instauration dès la fin 2020.

Le Projet Éducatif Du Territoire, développé courant 2019 et mis en suspens avec la crise sanitaire, a été relancé dès début septembre, avec des nouvelles propositions d'activités. Je rappelle que ce projet permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions avec les associations culturelles et sportives locales, lesquelles ont à cœur de travailler ensemble.

Notre équipe est à pied d'œuvre depuis plus de trois mois. Elle ne néglige aucun de ses domaines de compétences. L'art et la culture, ainsi que l'éducation et le sport, sont de puissants moyens d'émancipation individuelle et collective. Tous ces acteurs engagés ont besoin du soutien résolu de la municipalité, ils le trouveront.

Le développement du groupe scolaire Robert Castaing se poursuit avec la construction du bâtiment de l'école primaire. Présente aux réunions de suivis de chantier je reste en lien avec Madame Camacho, directrice de l'école primaire. Ensemble nous préparons un projet pédagogique pour préparer le déménagement des élèves dont la date vous sera communiquée prochainement.

Face à la crise sanitaire, et aux conséquences en cascade qu'elle implique, notre équipe s'attache à s'appuyer sur le pilier de son action municipale : le sérieux budgétaire – gage de capacités d'investissement et d'autonomie financière. L'audit financier, à présent terminé, nous impose une rigueur sans faille sachant que notre capacité de financement sera impactée par la disparition prévue de la taxe d'habitation : laquelle devrait être compensée en partie par des dotations de l'État. Chose qui nous conforte moyennement compte tenu des baisses de dotations qu'impose l'État chaque année aux collectivités locales.

Qu'elles soient de la communauté de communes ou bien de la commune, les dépenses publiques que nous engagerons seront des plus mesurées : elles correspondront à des besoins réels et sérieusement identifiés.

Je tiens à rappeler que l'objectif majeur de la communauté de communes est de soutenir le développement local, et, d'apporter sa contribution à la politique d'aménagement du territoire. En étant impliqués à la communauté des communes et à Lectoure, nous veillerons à préserver les intérêts de Lectoure ainsi que ceux de notre territoire, ensemble, avec Xavier Ballenghien et les conseillers communautaires de notre équipe.

Ce mandat débute dans des conditions très particulières mais nous n'oublions pas les idées et les projets pour lesquels vous nous avez élus, et que nous mettrons en place tout au long des six prochaines années. Nous restons à votre écoute

Prenez soin de vous et de vos proches !

Valérie Manissol

Pour nous contacter : ensemblepourtous@gmail.com

Lectoure 20-26 - Julien Pellicer

Pour ce premier bulletin municipal nous sommes heureux de pouvoir vous adresser ces quelques mots et réflexions du début de mandat. Au conseil municipal nous sommes cinq élus de l'opposition qui portons la voix des 38 % des électeurs lectourois qui nous ont fait confiance. Nous sommes déçus de ne pas pouvoir mettre en œuvre notre programme ambitieux et audacieux, mais aussi déçus de ne pas utiliser toutes les compétences de notre équipe afin de réaliser les projets que nous avions proposés.

QUEL SERA NOTRE RÔLE AU SEIN DU CONSEIL ?

Nous voulons travailler et coopérer en toute intelligence avec nos collègues de la majorité. Notre posture ne sera pas celle d'une opposition systématique, cependant nous resterons fidèles aux valeurs qui sont les nôtres, celles de tolérance, de laïcité et de solidarité. Aussi, nous serons vigilants à la pertinence des décisions prises par les élus de la majorité et ce dans la défense de l'intérêt général !

LE BILAN DES TROIS PREMIERS CONSEILS MUNICIPAUX : DES HÉSITATIONS, DES ERREURS ET DES IMPRÉCISIONS

Quoi de plus normal pour une nouvelle équipe constituée d'élus pour la plupart débutants de prendre leurs marques et leurs repères. On peut donc comprendre les nombreuses hésitations et approximations des différentes délibérations qui ont été proposées par le maire au cours des deux premiers conseils. L'annulation de l'élection des délégués aux sénatoriales par le tribunal administratif de Pau démontre néanmoins la nécessité d'être rigoureux et respectueux des règles en vigueur. Pour cela le premier magistrat de notre ville est le garant du bon fonctionnement des séances du conseil ! Le maire avait soutenu pendant la campagne qu'avec lui il y aurait à la tête de la ville « quelqu'un d'expérience qui a fait ses preuves et qui maîtrisent ses dossiers » nous pouvons donc lui faire confiance afin que ce genre de désagrément ne se reproduise plus, il en va de l'image de LECTOURE.

LE MAIRE DE LECTOURE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, BONNE OU MAUVAISE NOUVELLE POUR LECTOURE ?

Comme nous l'avions annoncé pendant la campagne électorale, M. Ballenghien a été élu, président de la communauté de communes, si cela semble une bonne nouvelle pour notre ville, ce cumul de mandats nous interroge. En effet, peut-on s'occuper sérieusement, en même temps, d'une ville de la taille de Lectoure qui nécessite un investissement total de celui qui la dirige, d'une communauté de 43 communes et enfin assumer aussi une charge de conseiller départemental ! Aucun maire du Gers d'une ville de plus de 3500 habitants n'a réalisé un tel exploit !

Lors de sa profession de foi de présentation à la communauté des communes le maire de Lectoure a annoncé vouloir ralentir, voir stopper les investissements d'équipement, nous ne sommes pas d'accord sur cette orientation dangereuse qui va à l'encontre du développement de notre territoire. Notre communauté se doit de rester une collectivité de projets afin de soutenir l'économie de nos entreprises. En temps de crise et plus encore en milieu rural les investissements publics sont très importants, notamment dans les centres bourgs comme Lectoure et Fleurance qui concentrent la plus grande partie de l'activité économique.

ECONOMIE ET TOURISME

L'ancienne équipe municipale et l'ancienne équipe de la communauté des communes ont proposé des actions de soutien depuis avril 2020, que feront les nouveaux exécutifs ? Il nous semble important de préparer un plan territorial de relance pour l'ensemble des secteurs économiques en concertation avec l'État, la région et le département. Il faudra de l'audace et ne pas laisser passer les opportunités qui vont se présenter.
Nous félicitons l'ACAL et l'association des professionnels de santé pour leurs diverses actions.

ORAGES, DÉGÂTS DU 25 JUIN

Que ce soit à la ZI de Naudet, au Foissin, mais également pour beaucoup d'agriculteurs, les orages du 25 juin auront généré beaucoup de dégâts. Après la phase médiatique et l'urgence de la remise en état, nous attendons de l'équipe majoritaire des actions concrètes pour prévenir ce qui peut l'être, notamment au Foissin : bassin de rétention, plantation de haies : et à la ZI de Naudet : entretien du ruisseau.

Pour nous contacter : lectoure20.26@gmail.com

« 2020-2026 »

COHÉRENT CONFIANT DURABLE

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Deux remarques. La première est que Lectoure, à plus de 60%, souhaitait le changement.

La seconde concerne la prime aux élus : tant à Fleurance qu'à Lectoure, les maires élus sont des politiciens : payés par la région ou le département, ils disposent de temps et d'un salaire pour « faire campagne », serrer les mains, faire des promesses le cas échéant. Dans l'immédiat, ils ont deux missions à gérer ; sont-ils des surhommes, ou bien est-ce qu'ils négligent une mission au profit de l'autre ?

Notre maire en demande encore un peu plus, la présidence de la communauté de communes, qu'il obtient au privilège de l'âge. La logique ou l'élégance aurait été de laisser son concurrent (plus jeune et seulement maire d'une petite commune) gérer cette collectivité. Jusqu'ici les maires de Lectoure et Fleurance avaient sagement délégué la fonction.

Outre la charge de travail, il y a que le conseiller départemental/ maire/ président de la CCLG est juge et partie sur un grand nombre de dossiers.

Il ne s'agit pas d'un problème dogmatique d'opposition droite/gauche mais d'une atteinte à la démocratie ; ce n'était déjà pas terrible lors du mandat précédent, on peut s'attendre au pire.

Bien sûr les commentaires ci-dessus s'appliquent intégralement à Madame la conseillère départementale/premier adjoint/vice-présidente à la CCLG.

LA LISTE EST AU TRAVAIL

Suite au conseil municipal d'installation Sylvie Colas fait partie de toutes les commissions, soit 8 au total ; elle a participé aux premières réunions de chacune d'elles ; elle a demandé – et obtenu – que chaque réunion fasse l'objet d'une convocation avec ordre du jour et compte-rendu, ce qui constitue un changement substantiel par rapport au mandat précédent.

Grâce à son expérience, aux contributions de membres de la liste et au travail réalisé lors du mandat précédent, ses propositions sont entendues et parfois prises en compte.

Sylvie COLAS - 06 70 31 90 71 - sylvie.colas@gmail.com

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE : lectourepourtous@orange.fr

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/LectoureavecSylvieColas

Merci !

AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET, REMISE DES PREMIERS MELONS AU PERSONNEL DE L'EHPAD DE TANÉ PAR MARIE-HÉLÈNE LAGARDÈRE ET MAGALIE TILLAC POUR METTRE À L'HONNEUR LE PERSONNEL SOIGNANT DUREMENT MIS À L'ÉPREUVE EN CE DÉBUT D'ANNÉE.

MELON DE LECTOURE
ORIGINE GARANTIE